Protocole mis en place par Plan Rapproché

dans le cadre de la lutte contre le Covid-19



DANS NOS LOCAUX



NETTOYAGE RÉGULIER DES POSTES DE TRAVAIL ET NETTOYAGE HEBDOMADAIRE DES PARTIES COMMUNES



MISE À DISPOSITION DE GEL HYDRO-ALCOOLIQUE POUR NETTOYAGE RÉGULIER DES MAINS



RESPECT DES RÈGLES
DE DISTANCIATIONS
PHYSIQUES.
2 M MINIMUM ENTRE
2 PERSONNES



LIMITATION AU MAXIMUM DES DÉPLACEMENTS



MISE EN PLACE DES ARRIVÉES ET DÉPARTS DES COLLABORATEURS EN HORAIRES DÉCALÉS POUR ÉVITER LES ARRIVÉES MASSIVES



MISE À DISPOSITION DE MASQUES POUR LES TRAJETS DOMICILE > BUREAU DES SALARIÉS

RESPECT DES GESTES BARRIÈRES





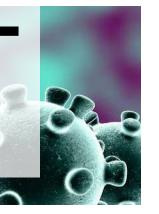






Protocole mis en place par Plan Rapproché

dans le cadre de la lutte contre le Covid-19



DANS LE CADRE DE NOS TOURNAGES



PROTOCOLE DE DÉSINFECTION SYSTÉMATIQUE DU MATÉRIEL



PROTOCOLE DE DÉSINFECTION PRONONCÉE DES MICROPHONES



LIMITATION AU MAXIMUM DES DÉPLACEMENTS



NETTOYAGE SYSTÉMATIQUE DU VÉHICULE DE LA SOCIÉTÉ



DISPOSITION IMPOSÉE DANS L'HABITACLE



ÉQUIPES RÉDUITES À 2 PERSONNES MAXIMUM*



PORT DU MASQUE OBLIGATOIRE



PROTOCOLE
RIGOUREUX POUR
L'INSTALLATION
DES MICROCRAVATES



RESPECT DES RÈGLES DE DISTANCIATION PHYSIQUES



2M MINIMUM ENTRE LES INTERVENANTS ET L'ÉQUIPE TECHNIQUE

EN TOUT ÉTAT DE CAUSE, NOUS NOUS CONFORMERONS AUX RÈGLES IMPOSÉES PAR NOS CLIENTS, SI CELLES-CI SONT PLUS STRICTES.

^{* 4} personnes pour les tournages spécifiques, avec respect des protocoles (mise en place de 2 véhicules pour le transport par exemple)